



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la CNBA**

**du 25 mars 2011
Séance n ° 99**

Délibération n ° 7

**Création d'une aide pour les bateliers
du fait d'un changement de moteur**

1. Définition

Le Conseil d'administration de la CNBA donne mandat à son président pour attribuer une aide alimentaire exceptionnelle aux patrons bateliers ayant changé leur moteur entre le 1^{er} janvier 2011 et le 25 mars 2011.

La commission des aides veillera à la bonne application de cette délibération.

2. Montant

Le montant de l'aide s'élève à 1250 euros par patron batelier demandeur.

3. Pièces justificatives

- Relevé des sommes dues datant de moins d'un an
- Facture du moteur
- Lettre sollicitant la demande
- RIB au nom du demandeur

Le 28 mars 2011

Le Président de la Chambre Nationale
de la Batellerie Artisanale

Michel DOURLENT

Emy de

29 MARS 2011